Mise en ligne : 29 septembre 2020.
Dernière modification : 31 juillet 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE GIADINH

Georges CHAPELLE, fondateur

Ancien comptable à la Banque d el'Indochine.
Gendre d'Émile Heumann.
Directeur de la pharmacie Solirène. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pharmacie_Lourdeault-Saigon.pdf

François HAASZ, fondateur

Né le 3 novembre 1881 à Jaszberény (Hongrie).
Fils de David Haasz, Alsacien, et de Etel Oblatt.
Engagé volontaire dans la Légion pour cinq ans à Verdun. Incorporé au 2e Étranger le 17 mai 1901, muté au 1er étranger le 1er avril 1906 : Algérie (25 mai 1901-9 oct. 1903), Tonkin (10 octobre 1903-16 mai 1906).
Naturalisé français par décret du 30 septembre 1905.
Surveillant des postes et télégraphes à Hanoï (2 juin 1906).
Condamné pour trafic d'influence à Hanoï (20 juin 1913).
Domicilié au village de Phuanh (Phu-Nhuan ?) à Giadinh (Saïgon)(3 août 1914).
Mécanicien à la glacière Larue à Saïgon.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Larue-Saigon_1879-1927.pdf
Père de Victor Haasz, né le 16 juillet 1916 à Tân-Hung, province de Sadec, inscrit sous le nom de Huynh-van-Ba, fils de Huynh-thi-Sanh, reconnu le 21 février 1917. Policier. Assassiné en 1951 à Dalat.
Toujours chez Larue lorsque la tombe de sa fillette est victime d'un vol (*L'Écho annamite*, 22 octobre 1921).
Marié avec Tong Thi Muc. Dont X, mariée en 1937 à Saïgon avec Jean Lafon, riziculteur, et *Marie*-Anne, mariée en 1942 avec Robert Dubreuil, directeur de la compagnie Optorg à Phnom-Penh.

Riziculteur.
Administrateur de la Société anonyme Industrie, Commerce, Agriculture (1928).
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SAICA.pdf
de la Société foncière saïgonnaise (nov. 1928).
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Fonciere_saigonnaise.pdf
des Plantations du Haut-Donnaï (1939).
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Plantations_Haut-Donnai.pdf

---

Conseiller municipal de Saïgon (1933).
Membre (1932) et trésorier (1934) de la chambre d'agriculture.
Conseiller colonial (1935).
Chevalier du mérite agricole (*JOF*, 7 février 1938).
Délégué de la chambre d'agriculture au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine (avril 1940).

FONCIÈRE DE GIADINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mars 1929)

On annonce la prochaine constitution de la Société foncière de Giadinh, dont les fondateurs sont MM. Chapelle et Haasz. La nouvelle société, qui se propose de mettre en valeur un intéressant domaine foncier dont il lui est fait apport, est au capital de 4.000.000 de francs divisé en actions de 100 francs. L'émission des actions est privée.
(*Indochine financière et économique*).

Notre carnet financier.
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 avril 1929)

On annonce la création de la Société foncière de Giadinh au capital de 4 millions divisé en 40.000 actions de 100 francs ; elle a été fondée par MM. Chapelle et Haag [*sic :* Haasz].

Annuaire complet de toute l'Indochine, 1933, p. 361 :
SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE GIADINH.
R.C. Saigon n° 193,
Société anonyme au capital de 4.000.000 de francs,
Siège social : 213, rue Catinat, Saigon,
Téléphone n° 657,
Code : Lugagne.

Société Foncière de Giadinh
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 18 avril 1936)
[idem Agricole de Binh-Truoc, Carrières du Donaï, Foncière et rizicole de Soctrang, Hévéas de Caukhoi, Sté civile des Mines d'or du Kontum, Pêcheries en Asie, Rizières Thi-Doi]

Par décision du conseil d'administration, le siège social de la Société Foncière de Giadinh est transféré 16 à 22, rue Chaigneau à Saigon.

SAIGON
Deux beaux mariages
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juillet 1937)

Samedi soir, deux mariages ont été célébrés en la cathédrale de Saïgon.
Ce fut d'abord celui de Mlle Haasz, fille du membre de la chambre d'agriculture, avec M. Jean Lafond.
M. Mariani, président de notre assemblée paysanne, fut le témoin pour la mariée, et M. Garance jour le marié.
Le cortège d'honneur composé de jeunes filles en blanc précédées de deux pages : la petite A. Any et le petit A. Rozier comprenait : Mlle L. Rozier au bras de M. Rossignol, Mlle Tang-quang-Di avec M. Victor Haasz, Mlle Bodin avec M. Journel, Mlle Thérèse Haasz et M. Jude, Mlle Peireira et M. Horn, Mlle Baumann et M. Achard, Mlle Carmerais et

M. Émile Bodin, Mlle J. Bodin et M. Peireira, Mlle Louise Dereie et M. Jude, Mlle Mariani et M. Carde.

À l'issue «le la cérémonie, une réception eut lieu au domicile particulier de M. Haasz, à laquelle assistèrent M. Pagès, gouverneur de la Cochinchine ; son chef de cabinet M. Schneider et M. Gennardi, secrétaire particulier ; Mme et M. Bussière, préfet de la Région Saïgon-Cholon ; Mme et M. Ballous, Mme et M. Zambelly ; Mme et le colonel Sée ; Mme et M. Desrioux ; M. Chalamel, M. Boy, M. Horn, Mme et M. Tang-quang-Di, M. Chauvril, Mme et M. Carmerais, M. le président Lavau, Me Sicot, Mme, Mlles et M. Danis, Mme Garance, Mme Rozier, Mme , Mlle et M. Rosel, M. Berthet, Mme et M. Mariani, Mme et M. Norkhan, ; Mme et M. Cordier, Mme, Mlles et M. Varenne, M. Truong-van-Ben, M. Binh, M. Michel Riéra, M. Fondère, Mlle Célicourt, etc.

……

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE GIADINH
Société anonyme fondée en 1929
RÉPERTOIRE DES SOCIÉTÉS ANONYMES INDOCHINOISES
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1, pp. 95-149)

Objet : opérations immobilières et prêts sur hypothèques.

Siège social : 16-22, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 1.012.500 fr., divisé en 10.125 actions de 100 fr.

À l'origine, 4.000.000 fr., en 40.000 actions de 100 fr. dont 6.250 d'apports.

Réduit en 1934 à 1.012.500 fr., en 10.125 actions de 100 fr. dont 6.760 d'apport

Parts bénéficiaires : 6.000 parts.

Conseil d'administration : MM. M. PEAUTONNIER, Georges HEURTAUX, procureur des Missions étrangères.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration ; sur le solde : 70 % aux actions, 30 % au parts.

Inscription à la cote : pas de marché.